



LES RESTOS DU CŒUR

Il existe 22 centres en Haute-Loire dont celui de Craponne. Une nouvelle équipe compose le centre des Restos du cœur situé rue des Dragons. Michèle Vallat, la responsable, est aidée par 7 bénévoles dont 3 de l'ancienne équipe.

La campagne d'hiver s'est terminée le 15 mars et pour la première fois une campagne d'été a débuté le 25 mars. La distribution est faite un jeudi sur deux de 14h à 16h devant le local mis à disposition par la mairie, toujours sur inscription et en fonction des ressources.

Les restos du cœur n'aident pas seulement au niveau alimentaire, ils prodiguent également de l'aide à la personne.

Les bénévoles remercient les deux grandes surfaces pour la collecte qui a lieu une fois par an. Cette année, elle a permis de récolter 1500 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène.

Les centres sont approvisionnés par l'entrepôt départemental qui reçoit aussi des aides des fonds européens ainsi que des dons d'entreprises ou de particuliers.

Mme MOULIN FÊTE SES 100 ANS

Le 21 avril 2021, Gabrielle Moulin, née Teysot, a fêté ses 100 ans ! Née à Triouleyre dans la commune de Saint Jean d'Aubrigoux elle a partagé avec ses parents, la rude vie des agriculteurs de cette époque. Elle était la benjamine d'une fratrie de 6 enfants. Après sa scolarité à Craponne puis au Puy en Velay elle devient institutrice. Elle exercera dans plusieurs établissements publics de la région pour terminer directrice de l'école de Nolhac près de Saint Paulien. A la retraite elle s'installe avec son mari rue du Stade à Craponne. Elle est élue conseillère municipale (1983-1989) et s'investit dans la vie associative en tant que présidente du club du 3^{ème} âge. Elle aime raconter des anecdotes de ce temps-là. Il faut dire qu'elle a vu défiler 17 présidents de la République et qu'elle a connu 14 maires de notre cité. En 2004 son mari décède, c'est alors une longue période de solitude qu'elle sait combler en recevant ses amies, en lisant, et surtout en prenant soin de sa famille, c'est ce qui compte le plus pour elle : 2 enfants, 4 petits-enfants et 9 arrière petits-enfants. Grâce à la présence de son médecin, infirmiers, auxiliaires de vie et de ses voisins, elle vit à son domicile où elle se sent à l'aise. Un magnifique gâteau lui a été offert sur lequel figurait son certificat de naissance.



A la question, quelle est la recette de votre longévité ? : « De la gaieté et de l'humilité ». Bon anniversaire Gabrielle !

LE RADAR PEDAGOGIQUE (ROCHETTE)

Statistiques enregistrées Boulevard Vercingétorix entre le 01/01/2021 et le 11/03/2021 : 46 664 mesures Vitesse autorisée 50 km/h.



6 942 mesures au-dessus de la vitesse autorisée soit plus de 14.9%.



CALENDRIER DU MOIS DE MAI

1	A 7h15, passage du flambeau de la solidarité, pour Lou et Elena devant la mairie. Une urne pour les dons sera à disposition en mairie pendant 3 semaines
Les samedis	Marchés hebdomadaire
Les samedis	Exposition de Guy Nouvel de 9h à 12h à la galerie Mikaleff. Visite possible du mardi au vendredi sur RDV au 06 40 90 31 28.
6	Don du sang de 15h30 à 19h à la salle polyvalente. RDV à prendre sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
14	Permanence de l'UFC Que Choisir en mairie, de 8h30 à 12h. RDV au 04 71 02 29 45
26	Pause jeu avec la ludothèque Cékankonjou, de 10h à 12h au pôle petite enfance. Réservation : 06 28 35 76 04.

DÈS QUE LES COMMERCES « NON ESSENTIELS » POURRONT REOUVRI	
1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi	Ouverture de la boutique solidaire du Secours Catholique de 9h30 à 12h
Les samedis	Ouverture de la vesti-boutique de la Croix Rouge de 9h à 12h

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr
Informations Cyprès : 09 70 16 08 72
Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès du Bureau d'Information Touristique de Craponne (BIT*) : 04 71 03 23 14 ou craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr



L'ECHO

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Mairie de CRAPONNE-SUR-ARZON
www.craponnesurarzon.fr - Facebook : mairie craponne sur arzon
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



N°80 - mai 2021

DISPOSITIF « MAPROCURATION »



maprocuration.gouv.fr

Depuis le 6 avril 2021, pour tous les scrutins, la procédure d'établissement des procurations a évolué.

Cette procédure partiellement dématérialisée est complémentaire à celle actuellement papier.

L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration sur le site

- <https://www.maprocuration.gouv.fr/> (après authentification via FranceConnect). Il recevra dès la validation un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.
- Le mandant se déplace dans un commissariat de police ou brigade de gendarmerie, muni de sa pièce d'identité, son numéro de dossier sera saisi dans un portail numérique dédié et sécurisé. Ceci entraîne la validation et la transmission de la procuration vers sa commune d'inscription. Le mandant recevra un message de confirmation.

Pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, en raison de l'épidémie de Covid-19, chaque mandataire peut disposer de deux procurations y compris lorsque ces procurations sont établies en France.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, sont déposées au plus tard le vendredi 14 mai 2021 sans préjudice de l'application de l'article L. 30 du code électoral.

POURQUOI SE RECUEILLE-T-ON AU MONUMENT AUX MORTS CHAQUE 8 MAI

Le 8 mai représente la fin des combats en Europe contre l'Allemagne nazie. En 1945, à Reims, le Général Eisenhower dirige le quartier général des forces alliées en Europe. Le 7 mai, en sa présence est signé « un acte de reddition » par le général Alfred Jodl chef d'état-major de la Wehrmacht. C'est une capitulation sans condition, c'est-à-dire : fin des combats et dépôt des armes. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23 h 01. Adolf Hitler s'est suicidé quelques jours avant dans son bunker.

Les soviétiques qui ont libéré Berlin, exigent que la signature de la capitulation soit faite dans la capitale. C'est dans cette ville bombardée, délabrée, jonchée de gravats et de cadavres qu'une seconde signature aura lieu le 8 mai 1945. C'est effectif, la guerre est donc terminée en Europe. Mais le Japon ne veut pas lâcher. Il faudra attendre le 2 septembre 1945 pour que l'Empereur du Japon Hirohito signe sa capitulation sur un navire de guerre dans la baie de Tokyo. C'est ce jour-là que prend réellement fin la seconde guerre mondiale.

En cette année 2021, le Président de la République se rendra à l'Arc de Triomphe pour raviver la flamme du Soldat Inconnu. En raison de l'état d'urgence sanitaire et du confinement, les préfets organiseront une cérémonie « réduite » aux monuments aux Morts de chaque chef-lieu de département.

A Craponne la cérémonie se fera en petit comité autour du maire et du président des CATM (Combattants Algérie, Tunisie, Maroc) avec un dépôt de gerbes au monument aux Morts.



DECLARATIONS DES REVENUS



Les services des Finances publiques organisent une permanence le 18 mai à Craponne, au sein de l'Espace France Service (EFS) à la gare, pour aider les contribuables en difficulté, uniquement sur rendez-vous (04 71 03 31 40). Si toutefois, il n'y avait plus de créneaux disponibles, les agents de l'EFS sont également là pour vous aider dans vos démarches (lundi et vendredi de 9h à 12h, mardi de 9h à 16h30, mercredi et jeudi 9h/12h et 14h/16h30) ou pour des questions plus techniques, vous pouvez contacter un agent de la DGFIP au n° national mis en place 0 809 401 401 (appel non surtaxé).

VACCINATION COVID A CRAPONNE

Depuis début mars, le centre de vaccination COVID est ouvert à la salle polyvalente. Les professionnels de santé et assimilés ont été vaccinés en priorité. La vaccination est maintenant ouverte 3 après-midis par semaine aux personnes inscrites. En moyenne plus de 100 vaccins sont administrés par séance. Les personnels de santé sont assistés de bénévoles Croix-Rouge Française et bénévoles d'un jour (logistique) soit une dizaine de personnes. Pour rappel, vous pouvez vous inscrire auprès de votre médecin traitant ou sur le site « doctolib ».





MA CONNEXION INTERNET, UN NOUVEAU SITE PROPOSE PAR L'ARCEP

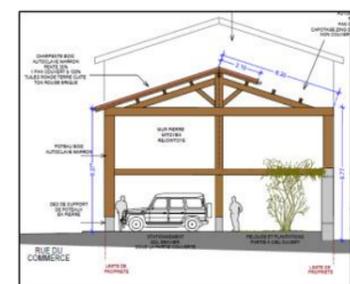
L'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) est une autorité administrative indépendante (AAI). Elle assure la régulation des secteurs des communications électroniques et des postes, au nom de l'Etat, mais en toute indépendance par rapport au pouvoir politique et aux acteurs économiques.

L'Arcep propose, aux utilisateurs de son nouveau site « [Ma connexion Internet](#) » de découvrir, via des cartes légendées, si leur habitation, leur immeuble, leur quartier est éligible à la fibre ou à d'autres solutions technologiques (satellite, 4G fixe...) ainsi que les débits offerts par les opérateurs. Plus la peine pour les utilisateurs de faire le tour des opérateurs pour connaître les offres qu'ils proposent dans leur secteur d'habitation. Cette version de « Ma connexion internet » intègre les données mises à jour au troisième trimestre 2020. L'objectif est d'actualiser les cartes à un rythme trimestriel d'ici la fin de l'année 2021.

8 RUE DU COMMERCE

Dans le cadre du projet centre bourg et de la sécurisation de certains biens dégradés, la commune de Craponne a mis en ligne le marché public de démolition du 8 rue du commerce.

L'ancien pressing, vacant depuis de nombreuses années, et présentant un état de dégradation très avancé va faire l'objet d'une démolition puis d'une reconstruction d'une petite halle sur une partie de la parcelle. Ceci afin de conserver une cohérence bâtie depuis la rue du commerce et surtout d'assurer la tenue des bâtiments mitoyens, principale complexité en centre bourg.



Le marché public s'articule autour de 2 lots : gros œuvre/maçonnerie/façades et un lot charpente. L'aménagement final sera décidé une fois la démolition reconstruction faite afin de se rendre compte de l'espace libéré et de l'ensoleillement.

La réhabilitation complète du bâtiment a très vite été écartée pour des raisons de coût. L'aménagement proposé se veut frugal et qualitatif et a été construit en partenariat avec l'architecte Noëlle Margot, l'architecte des bâtiments de France et le CAUE.

Les entreprises peuvent répondre à ce marché par voie dématérialisée jusqu'au 7 mai.

PLACE AUX FRUITS

Depuis plusieurs mois, l'atypique place aux Fruits s'active. Le chantier rénovation de Calemar de Montjoly donne le rythme, pour une ouverture prévue cet été de la médiathèque.

A l'initiative de quelques élus et habitants, les anciennes devantures commerciales à proximité ont retrouvé de la couleur. Ce n'est peut-être qu'une façade, du maquillage, mais il n'empêche que cette initiative redonne de la couleur et de l'optimisme sur un îlot qui avait perdu un peu de fraîcheur.

Lorsque le local le permet, un usage lui est attribué : local poubelle pour l'un, mise à disposition d'une association pour l'autre.

Une belle expérience de collaboration, menée avec beaucoup d'enthousiasme et d'entrain au service du centre bourg. Si vous souhaitez contribuer à ce type d'initiatives, vous pouvez tout à fait vous manifester auprès de Charlene en charge du projet centre bourg à la mairie au 04 71 03 20 03.



DES BENEVOLES A LA MEDIATHEQUE



La médiathèque s'apprête à déménager au sein de l'Hôtel Calemar de Montjoly. Pour faire de cet espace un lieu d'attractivité au cœur de Craponne, de nouvelles ambitions et de nouveaux services sont envisagés. Des bénévoles ont été sollicités et accompagnés par la Bibliothèque Départementale située au Puy-en-Velay. Une première réunion a eu lieu le 3 février 2021 sur le bénévolat en médiathèque, réunissant un bon nombre de personnes. Le parcours bénévole va se poursuivre avec l'organisation d'une journée portail sur les missions en médiathèque. Une formation sur deux jours portant sur le travail en équipe mixte salarié – bénévoles sera ensuite orchestrée par une intervenante extérieure.

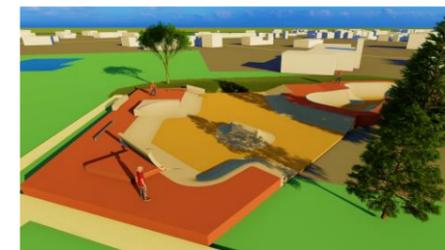
UN SKATEPARK A CRAPONNE



Un projet de grande ampleur va venir compléter l'offre sport et loisir du parc des sports. Après plusieurs années de demandes des associations de glisse urbaine, l'agglomération du Puy va se doter de deux skateparks. Le premier sera situé sur le bassin du Puy et Craponne a été choisi pour accueillir le deuxième ouvrage.

Le skatepark de Craponne sera destiné à l'ensemble des pratiquants de skateboard, bmx, trottinette, roller, pour tous les âges du débutant au plus expérimenté. Le projet est de créer un skatepark composé d'un bowl en béton armé et d'une zone de street. L'agglomération en accord la municipalité a choisi d'implanter ce projet près de la piscine municipale sur l'ancien site du mini-golf.

Une attention toute particulière a été donnée à la qualité des deux projets. Un budget général de 891 000€ HT a été validé, financé par l'Etat, la Région et l'Agglo du Puy. Ces équipements uniques, certifiés norme Afnor permettront d'accueillir des événements majeurs, la communauté d'agglomération ayant été labellisée Terre de jeux 2024. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à la société Connexion Sport Urbain, basée en Savoie. Différentes études vont être menées notamment acoustiques et du sol.



Mickaël David, ancien semi-pro BMX freestyle, résident sur la commune de Beaune :

« Avec l'arrivée des sports de glisse aux JO 2024 et fort d'un réseau de pratiquants de plus en plus nombreux, il n'y a aucun doute que le skatepark de Craponne est un atout pour la ville. Les « skateurs » sont prêts à venir de loin pour utiliser une bonne installation et cela va attirer jeunes et familles. »

GEORGES BELLUT



En 1977 Georges Bellut était adjoint au maire : Georges Beyssac. Suite au décès de celui-ci, Pierre Oziol prend sa place et Georges Bellut devient son premier adjoint jusqu'en 1983. A sa retraite professionnelle en mars 1988, il est élu Conseiller Général. Son mandat de maire a duré de 1989 à 1995. Toutes ses actions ont été animées par le développement de Craponne et de sa région : économie avec les ateliers relais, administration de l'abattoir, urbanisme avec la révision du plan d'occupation des sols, rénovation des bâtiments dont l'église, travaux d'assainissement et de voirie. Président du conseil d'administration de l'hôpital, du SICTOM des Monts du Forez... il a également œuvré à la transformation du SIVOM en Communauté de Communes du Pays de Craponne en 1993. La création d'un chantier d'insertion professionnelle a permis aux employés d'effectuer la remise en état de la ligne de chemin de fer de Sembadel-Gare à Pontempeyrat. D'autres grands projets ont aussi vu le jour comme la construction du gymnase et de la salle polyvalente, la gendarmerie, la déchetterie, la transformation du parc des sports. C'est sa rencontre avec Marguerite Vallade qui a initié le legs généreux à notre commune.

Impliqué dans la vie associative et sportive, il a été président du Club Olympique de Craponne pendant plusieurs années et a grandement contribué au développement du festival country en tant que co-président. C'était un précurseur, un bâtisseur, qui s'était positionné au service de sa commune. Il était par-dessus tout respectueux de ses engagements.

ETUDE PHYTOSANITAIRE - ABATTAGE ARBRE JARDIN PUBLIC



Dans le cadre de l'aménagement des espaces publics du Faubourg du Marchedial, une étude phytosanitaire des arbres du jardin public réalisée en 2017 a permis de constater que certains d'entre eux et notamment le Cèdre de l'Atlas sont malades. Sans intervention ils vont devenir un danger pour les riverains. La phase 2 des travaux d'aménagement a débuté le 6 avril 2021, dans le même temps l'abattage du cèdre sera effectué et son bois servira à fabriquer du mobilier pour le jardin public.

ESPACE DE GRATUITE

Un local a été mis à disposition 11 Place aux Fruits par la mairie pour l'association Géotrupes. Il s'agit d'un espace de gratuité où chacun peut déposer ou choisir des objets en bon état. Le but étant de réutiliser afin de moins gaspiller, dans un esprit de partage. Le local est ouvert tous les samedis de 10h à 13h.

